

MINISTÈRE DU TRANSPORT

Société Régionale de Transport De Médenine

CAHIER DES CHARGES

Consultation N° 21/2024

Acquisition et mise en place d'une solution de « Vente en ligne des abonnements de transport »



Octobre 2024

Adresse : « Société régionale de transport de Médenine – Avenue du 18 janvier 1952, Médenine 4100 »

Tel : 75 640 070

Fax : 75 640 753

Email : boc@srtm.tn

Sommaire

Partie 1 : Cahier des Clauses Administratives Particulières

Partie 2 : Cahier des Clauses Techniques Particulières

Partie 3 : Annexes :

ANNEXE 01 : Fiche des renseignements généraux sur le soumissionnaire.

ANNEXE 02 : La soumission.

ANNEXE 03 : Caractéristiques techniques de la solution.

ANNEXE 04 : garantie et service après-vente.

ANNEXE 05 : Projet de maintenance.

ANNEXE 06 : Équipe intervenante.

ANNEXE 07 : Planning prévisionnel de réalisation.

ANNEXE 08 : Bordereau des prix.

Partie 1 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P)

➤ Article 1 : Objet de la consultation :

La société régionale de transport de Médenine se propose de lancer une consultation pour Acquisition et mise en place d'une solution « Vente en ligne des abonnements de transport" pour Objectifs : La gestion des abonnements scolaires, universitaires et civils L'augmentation des recettes de vente des abonnements via un service en ligne

➤ Article 2 : Conditions de participation :

Cette consultation s'adresse aux entreprises opérant dans le domaine des services et d'ingénierie informatique de droit tunisien ayant une expérience dans le domaine de développement spécifique et disposant de capacités techniques, humaines et d'un service après-vente conformément à la réglementation en vigueur.

➤ Article 3 : Demande d'éclaircissements :

Toute question qui pourrait se présenter concernant l'interprétation du document de la consultation, y compris les spécifications techniques ou toute autre demande d'information complémentaire nécessaire à la clarification du contenu de ce document, devra être demandée par tél : 75 640 070 ou par email : boc@srtm.tn

➤ Article 4 : Rédaction et remise des offres :

Les offres préparées par le soumissionnaire doivent être présentées obligatoirement comme suit :

1. Pièces administratives

2. L'offre technique

3. L'offre financière

4. Ce cahier des charges dûment signé

1.1-Les pièces administratives (originaux ou copies conformes) valables à la date limite de réception des offres :

- Une déclaration sur l'honneur de non-faillite.
- Une déclaration sur l'honneur de non influence.
- Une attestation d'affiliation à la caisse de sécurité sociale « CNSS » (original ou copie certifiée conforme)
- Extrait du registre national de l'entreprise (RNE) valable à la date limite de réception des offres.
- Une déclaration sur l'honneur indiquant que le soumissionnaire affirmait qu'il n'était pas agent au sein de la SRT Médenine Ayant cessé son activité depuis moins de (05) cinq ans.
- Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire dûment remplie, signée avec cachet (Annexe 01).

2.1 -Les pièces constituant l'offre technique :

- Le cahier des charges dûment daté, signé et cacheté par le soumissionnaire avec paraphe sur toutes les pages.
- Caractéristiques techniques de la solution (Annexe 03)
- Garanties et services après-vente (Annexe 04) Projet de maintenance (Annexe 05)
- Équipe intervenante (Annexe 06)
- Planning prévisionnel de réalisation (Annexe 07)

3.1 -Les pièces constituant l'offre financière :

3.1.1 - La soumission dûment signée, datée et cachetée (Annexe 02).

3.1.2 - Le bordereau des prix et le détail estimatif dûment signés, datés et cachetés (Annexe 08).

4.1 - Le cahier des charges dûment paraphé sur toutes les pages et signé avec la mention " lu et approuvé "à la dernière page

L'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans deux enveloppes séparées et scellées.

Ces deux enveloppes seront placées dans une troisième enveloppe extérieure qui comportera les pièces administratives : sur cette enveloppe extérieure sera indiquée la référence de la consultation et son objet avec la mention « À ne pas ouvrir consultation n° 21/2024 » : « la mise en place d'une solution de vente en ligne des abonnements de transport pour la société régionale de transport de Médenine » ou déposées directement au bureau d'ordre central de la société.

➤ **Article 5 : Validité des offres :**

Le soumissionnaire est engagé par son offre pendant un délai de 90 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres. Pendant cette période, il ne peut en aucun cas revenir sur les prix et les conditions de la soumission.

La société régionale de transport de Médenine peut demander une prolongation du délai de validité si elle le juge utile.

Durant ce délai, la société régionale de transport de Médenine n'acceptera aucune contre-offre et ignorera tout motif évoqué par le soumissionnaire qui l'aurait proposée.

➤ **Article 6 : Méthodologie de dépouillement et choix du soumissionnaire :**

L'évaluation des offres est assurée par une commission d'évaluation des offres désignée par le Maître d'Ouvrage. Elle effectue l'évaluation et l'analyse des offres selon la méthode citée ci-dessous et conformément à la procédure suivante :

6.1 - Evaluation financière :100 points

La commission d'évaluation procède dans une première étape au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.

Critères de l'évaluation	Système d'évaluation
L'offre financière	L'offre la moins chère :100 points.

6.2 - Evaluation technique : 100 points

Les critères, sous-critères d'évaluation, et leurs poids respectifs sont donnés dans le tableau suivant :

Critères de l'évaluation	Système d'évaluation	Documents servant de base pour l'évaluation
1- Expérience du soumissionnaire dans la réalisation des application web :10 points		
Aspect quantitatif, qualitatif	-Moins de 3 applications : Soumissionnaire écarté ; -Entre 3 applications et 4 applications : 2 points/application ; - 5 applications ou plus : 10 points	Présentation des références du soumissionnaire
2- Equipe projet : 30 points		
2.1 Chef de projet : 30 points		
Diplôme et niveau	-Ingénieur en informatique : -Moins de Bac+5 : soumissionnaire écarté ; - Bac+5 ou plus : 1 point.	Diplôme à fournir
Nombre d'années d'expérience générale du consultant.	-Moins de 3 ans d'expérience : soumissionnaire écarté ; - Entre 3 ans et 4 ans d'expérience : 4 point/année ; - 5 ans d'expérience ou plus : 20 points.	CV à fournir avec justificatifs.
	-Moins de 3 réalisations similaires comme Chef de projet soumissionnaire écarté ; - Entre 3 et 5 réalisations similaires comme Chef de projet : 1.5 points/ réalisation. - 6 réalisations similaires ou plus comme Chef de projet : 9 points.	Attestations de référence dans des prestations similaires
2.2 Ingénieur : 30 points		
Diplôme et niveau	-Ingénieur en informatique : -Moins de Bac+5 : soumissionnaire écarté ; - Bac+5 ou plus : 1 point.	Diplôme à fournir
Nombre d'années d'expérience générale	Moins de 3 ans d'expérience : soumissionnaire écarté ; - Entre 3 ans et 4 ans d'expérience : 4 point/année ; - 5 ans d'expérience ou plus : 20 points.	CV à fournir avec justificatifs.
	-Moins de 3 réalisations similaires comme Ingénieur en informatique soumissionnaire écarté ; - Entre 3 et 5 réalisations similaires comme Ingénieur en informatique : 1.5 points/ réalisation. - 6 réalisations similaires ou plus comme Ingénieur en informatique : 9 points.	Attestations de référence dans des prestations similaires
2.3 Technicien Supérieur en informatique :30 points		
Diplôme et niveau	-Technicien Supérieur - Moins de Bac+3 : soumissionnaire écarté ; - Bac+3 ou plus : 1 point	Diplôme à fournir
Nombre d'années d'expérience générale	Moins de 3 ans d'expérience : soumissionnaire écarté ; - Entre 3 ans et 4 ans d'expérience : 4 point/année ; - 5 ans d'expérience ou plus : 20 points.	CV à fournir avec justificatifs.
	-Moins de 3 réalisations similaires comme Technicien en informatique soumissionnaire écarté ; - Entre 3 et 5 réalisations similaires comme Technicien en informatique : 1.5 points/ réalisation. - 6 réalisations similaires ou plus comme Technicien en informatique : 9 points.	Attestations de référence dans des prestations similaires

➤ **Article 7 : Cautionnement :**

Le soumissionnaire retenu doit fournir dans un délai de 20 jours à compter de la date de notification du marché, un cautionnement définitif de valeur égale à 10 % de la valeur TTC de la consultation.

Ce cautionnement doit être établi selon le modèle prévu par l'arrêté du ministère chargé des finances et reste affecté à la garantie de bonne exécution de la consultation.

Le cautionnement définitif sera libéré dans un délai de 4 mois à compter de la date de la réception définitive si le titulaire du marché s'est acquitté de ses obligations.

➤ **Article 8 : Délai de livraison :**

Le délai de livraison (installation, acquisition et mise en place) de la solution « Vente en ligne des abonnements de transport » objet de la consultation ne doit en aucun cas dépasser (03) trois mois (y compris samedi, dimanche et jours fériés), il commence à courir à partir de la date fixée dans l'ordre de service.

➤ **Article 9 : Réception provisoire/définitive :**

La réception provisoire sera prononcée après l'installation et le test de bon fonctionnement ainsi que la remise de toute la documentation technique, le code source documenté, le modèle de données de la base de données, les webservices documentés et tous les utilitaires nécessaires pour la bonne marche de la solution.

La réception provisoire est sanctionnée par un procès-verbal qui sera établi et signé par les deux parties contractantes.

La réception définitive de la solution sera approuvée après expiration du délai de garantie, soit (12) mois après la réception provisoire, et fait l'objet d'un procès-verbal signé contradictoirement par les deux parties.

➤ **Article 10 : Pénalité de retard**

Pour chaque jour de retard, affectant la livraison et l'installation du matériel ou produits ou services commandés, le titulaire devra payer une pénalité calculée à raison d'un pour mille (1 ‰) par jour de retard, sur le montant total de la consultation.

Toutefois, le montant total de ces pénalités ne doit pas excéder cinq pour cent (5 %) du montant total TTC de la consultation. Le retard est calculé à partir du jour suivant l'expiration du délai de livraison, comme indiqué dans l'article 08 du présent cahier des charges.

➤ **Article 11 : Modalité de paiement :**

1. Le règlement du prix des prestations objet de la présente consultation sera effectué comme suit :

- ✓ 80 % (quatre-vingt-dix) payables après la prononciation de la réception provisoire prouvée par un procès-verbal et présentation d'une facture en 04 exemplaires avec l'originale de l'ordre de service.
- ✓ 20 % (dix) payables après la prononciation de la réception définitive prouvée par un procès-verbal.

Le règlement des sommes dues au titre de l'exécution de la présente consultation seront effectués par la société régionale de transport de Médenine après réception des factures émises par le soumissionnaire et ce dans un délai maximum de 45 jours à compter de la date de la réception de la facture au Bureau d'ordre central de la société régionale de transport de Médenine

Ces paiements seront soumis aux retenues à la source conformément à la réglementation en vigueur.

➤ Article 12 : Garantie et service après-vente :

Le soumissionnaire doit accorder une période de garantie minimale de **12 mois** pour toute la solution de la présente consultation.

La période de garantie débute après la date de prononciation de la réception provisoire.

Durant cette période, le soumissionnaire retenu :

- ✓ Assurera le bon état de fonctionnement de la solution fournie.
- ✓ Exécutera à sa charge toutes les mises au point, toutes les réparations nécessaires au maintien en bon état de fonctionnement et au respect des performances techniques exigées ;
- ✓ Interviendra en cas de problèmes techniques dans un délai ne dépassant pas les **24 heures**.
- ✓ Prestation couverte par la garantie : software, mains d'œuvre et déplacements sur site.
- ✓ Formation en domaine d'installation, configuration et maintenance de la solution « **Vente en ligne des abonnements de transport** ».

➤ Article 13 : Maintenance :

Le soumissionnaire s'engage à signer un contrat de maintenance qui s'étale sur une période de **4 ans**. Le contrat de maintenance prendra effet à compter du jour suivant la fin de la période de garantie. Le montant de la maintenance sera payé sur quatre tranches égales avant la fin du mois de décembre de chaque année.

Le prestataire aura pour mission :

1. Maintenance préventive :

Le prestataire assurera :

- ✓ Un contrôle semestriel (2 fois par an) afin de vérifier la bonne marche des applications et des logiciels de la solution et effectuera à cette occasion les opérations d'entretien courant éventuellement nécessaires.
- ✓ Les actes de maintenance porteront sur la vérification, la modification et les mises à jour nécessaires des applications et des logiciels.

2. Maintenance Curative :

En cas de panne survenue et réclamée par la société régionale de transport de Médenine, le prestataire interviendra dans un délai ne dépassant pas les 24 Heures à compter de la date de notification de la société régionale de transport de Médenine pour faire :

- ✓ Le diagnostic nécessaire pour déterminer les pannes et leurs natures.
- ✓ Élaborer un rapport de diagnostic ainsi que les solutions à entreprendre.

Suite à un accord entre la société régionale de transport de Médenine et le Prestataire, la société régionale de transport de Médenine établit un bon de commande adressé au prestataire pour résoudre le problème

3. Maintenance évolutive

En cas d'un nouveau besoin de développement (amélioration des fonctionnalités existantes ou de nouvelles fonctionnalités afin de faire face à des nouvelles exigences), le prestataire s'engage :

- ✓ De faire une étude détaillée du besoin.
- ✓ D'offrir un devis à la société régionale de transport de Médenine pour le travail demandé. Suite à un accord entre la société régionale de transport de Médenine et le prestataire, la société régionale de transport de Médenine établit un bon de commande adressé au prestataire pour réaliser le travail demandé.

➤ **Article 14 : Litige :**

Tout différend provenant de l'interprétation ou de l'exécution des dispositions du présent cahier des charges sera réglé à l'amiable, en cas d'échec, le litige sera différé devant le Tribunal de première instance de Médenine.

➤ **Article 15 : Enregistrement :**

Les droits d'enregistrement de la présente consultation sont à la charge du soumissionnaire retenu.

➤ **Article 16 : Entrée en vigueur :**

La présente consultation ne sera valable qu'après signature du contrat par les deux parties et son enregistrement à la recette des finances.

Faisant partie intégrante du contrat :

- Le contrat
- Le CCAP
- Le CCTP
- Soumission
- Bordereaux des prix et détail estimatif

Fait à :le

Lu et accepté le soumissionnaire

(Date, Cachet et Signature)

Partie 2 : Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P)

➤ Article 1 : Objet de la solution :

Le présent cahier des clauses techniques particulières précise les performances exigées pour les différentes applications et logiciels pour la mise en place d'une solution de « vente en ligne des abonnements de transport » au sein de la SRT Médenine

Objectifs :

- ✓ La gestion des abonnements scolaires, de formation professionnelle, universitaires et civils
- ✓ L'augmentation des recettes de vente des abonnements via un service en ligne

➤ Article 2 : Étendu du projet :

Le soumissionnaire retenu aura à sa charge d'effectuer la totalité des prestations pour la bonne marche des tâches des modules suivants :

- ✓ Module « Back-office » pour administrer la solution
- ✓ Module « Front-office » pour vendre des abonnements en ligne

Il doit accomplir une formation et un transfert de compétences à chaque achèvement des travaux de la solution.

Ainsi, le soumissionnaire retenu est tenu à garantir la fiabilité, la confidentialité et la pertinence des enregistrements produits par ce système. La totalité de la solution doit être hébergé dans le Datacenter ou le Cloud de la Société Régionale e Transport de Médenine

➤ Article 3 : Composition du projet :

La Société Régionale e Transport de Médenine lance un avis de consultation pour la mise en place d'une Solution de vente en ligne des abonnements de Transport, elle se compose de :

- ✓ Application Web d'administration de la solution
- ✓ Application Web pour la vente en ligne des abonnements

➤ **Article 4 : Étapes du projet :**

1. Description détaillée du besoin.
2. Développement et réalisation du besoin.
3. Installation et configuration des serveurs Base de données et d'applications et déploiement d'une version de test de la solution.
4. Mise en exploitation de la version finale de la solution et test du bon fonctionnement.
5. Transfert des compétences et formation

➤ **Article 5 : Délivrables et Résultat des étapes du projet :**

Le soumissionnaire qui sera retenu est engagé à faire les travaux suivants et à livrer les livrables suivants :

Étape 1 : Description détaillée du besoin

- ✓ Etablir un diagnostic et identifier les besoins
- ✓ Architecture de la solution à mettre en place
- ✓ Rapport détaillé de la description du besoin

Étape 2 : développement et réalisation du besoin

- ✓ Développement et réalisation du besoin fixé à l'étape 1.
- ✓ Fournir une version « zéro » de la solution
- ✓ Test technique de la solution
- ✓ Rapport du test technique de la solution

Étape 3 : installation et configuration des serveurs Base de données et d'applications et déploiement d'une version de test de la solution.

- ✓ Installation des serveurs de base de données et d'applications
- ✓ Configuration des serveurs Base de Données et d'applications
- ✓ Déploiement d'une version de test de la solution par la fourniture d'application web back-office et d'application web adaptable, fonctionnant correctement sur tous types d'appareils (mobile, desktop, tablette) pour la vente en ligne des abonnements ainsi que tous les utilitaires nécessaires pour le bon fonctionnement.
- ✓ Test fonctionnel de la solution
- ✓ Guide d'installation, de configuration et d'administration des serveurs Base de données et d'applications, ainsi que la documentation des webservices.
- ✓ Rapport technique de la solution (code source documenté, modèle de données de la base de données...)

Étape 4 : Mise en exploitation de la version finale de la solution et test du bon fonctionnement

- ✓ Mise en exploitation de la version finale de la solution
- ✓ Faire les tests nécessaires de bon fonctionnement

Étape 5 : Transfert des compétences et formation

- ✓ Formations des administrateurs et utilisateurs de la solution
- ✓ Divers guides nécessaires et documentations

NB :

*** Toutes les livrables doivent être en papier et sur support numérique**

*** Le passage d'une étape à l'étape suivante ne peut se faire qu'après accord du service informatique et signature d'un PV établi à cette fin.**

➤ **Article 6 : Description et principales fonctionnalités du système (Annexe 03)**

La solution proposée par le soumissionnaire doit être évolutive, adaptable au futur besoin de la Société Régionale de transport de Médenine

Elle doit permettre :

- ✓ L'intégration et l'exploitation des données provenant des webservices et d'autres applications (web service Ministère de l'éducation à travers le Centre national d'informatique (CNI), Système d'information, ...).
- ✓ L'intégration de plusieurs solutions de paiement en ligne (carte bancaire, e-dinar, D17, ...).
- ✓ L'envoi automatique des SMS informatifs aux clients.

La solution proposée doit être installée dans le datacenter de la Société Régionale de transport de Médenine sur un environnement virtuel ou cloud.

Les attentes :

- ✓ Constituer un outil efficace de vente des abonnements
- ✓ Contribuer à la modernisation du transport collectif et répondre aux normes du transport intelligent

Module 1 : Back-office pour l'administration de la solution :

La solution doit permettre au minimum les fonctionnalités suivantes :

I. Paramétrage :

L'interface d'administration doit permettre la gestion (ajouter, modifier, supprimer, chercher à imprimer) des enregistrements.

- ✓ Gestion des centres et agences.
- ✓ Gestion des arrêts et type d'arrêt.
- ✓ Gestion des périodes.
- ✓ Gestion des lignes par centre ou agence et type des lignes.
- ✓ Gestion des itinéraires (affectation des arrêts correspondants en tenant compte des données suivantes : distance entre arrêts).
- ✓ Gestion des délégations.
- ✓ Gestion des établissements.
- ✓ Gestion des organisations.

- ✓ Gestion des tarifs.
- ✓ Gestion des types d'abonnements.
- ✓ Gestion des cartes des abonnements (stock, affectation,) et des abonnés.
- ✓ Gestion des utilisateurs et des accès.
- ✓ Gestion des guichets et opérateurs par agence.
- ✓ Gestion de correspondance ou un changement est, dans un voyage en transports en commun, une étape nécessitant de changer de ligne.
- ✓ Autres...

II. Suivi des abonnements :

- ✓ Un tableau de bord récapitulatif
- ✓ Suivi des abonnements et abonnés
- ✓ Consultation des documents envoyés par les abonnés
- ✓ Interface de vente d'abonnement avec possibilité de paiement en espèce, cheque, bon de commande au guichet de la Société Régionale de transport de Médenine
- ✓ Suivi des règlements effectués
- ✓ Impression des abonnements et livraison
- ✓ Un outil de contrôle pour vérification de la validité des abonnements.
- ✓ Rapports et statistiques détaillés
- ✓ Réimpression lorsque l'abonnement se déchire, se froisse ou est endommagé lors de l'impression.
- ✓ Autres...

Module 2 : Application web : vente en ligne des abonnements :

Ce module doit assurer les fonctionnalités nécessaires pour la vente en ligne des abonnements scolaires, des formations professionnelles, universitaires et civiles avec le paiement électronique « côté client ».

1. À la connexion à l'application, le client va créer un compte pour pouvoir acheter un abonnement.
2. Le client choisit le type d'abonnement : Scolaire, universitaire, formation professionnelle civile
3. Une vérification se fait selon le type d'abonnement choisi.
4. Le client complète les données personnelles, les données de transport, la validation.
5. Paiement électronique
6. Chargement des documents (photo, CIN, attestation de présence,) et impression du document preuve et du SMS informatif
7. Validation par le commercial de la Société Régionale de transport de Médenine, Impression et livraison des abonnements.

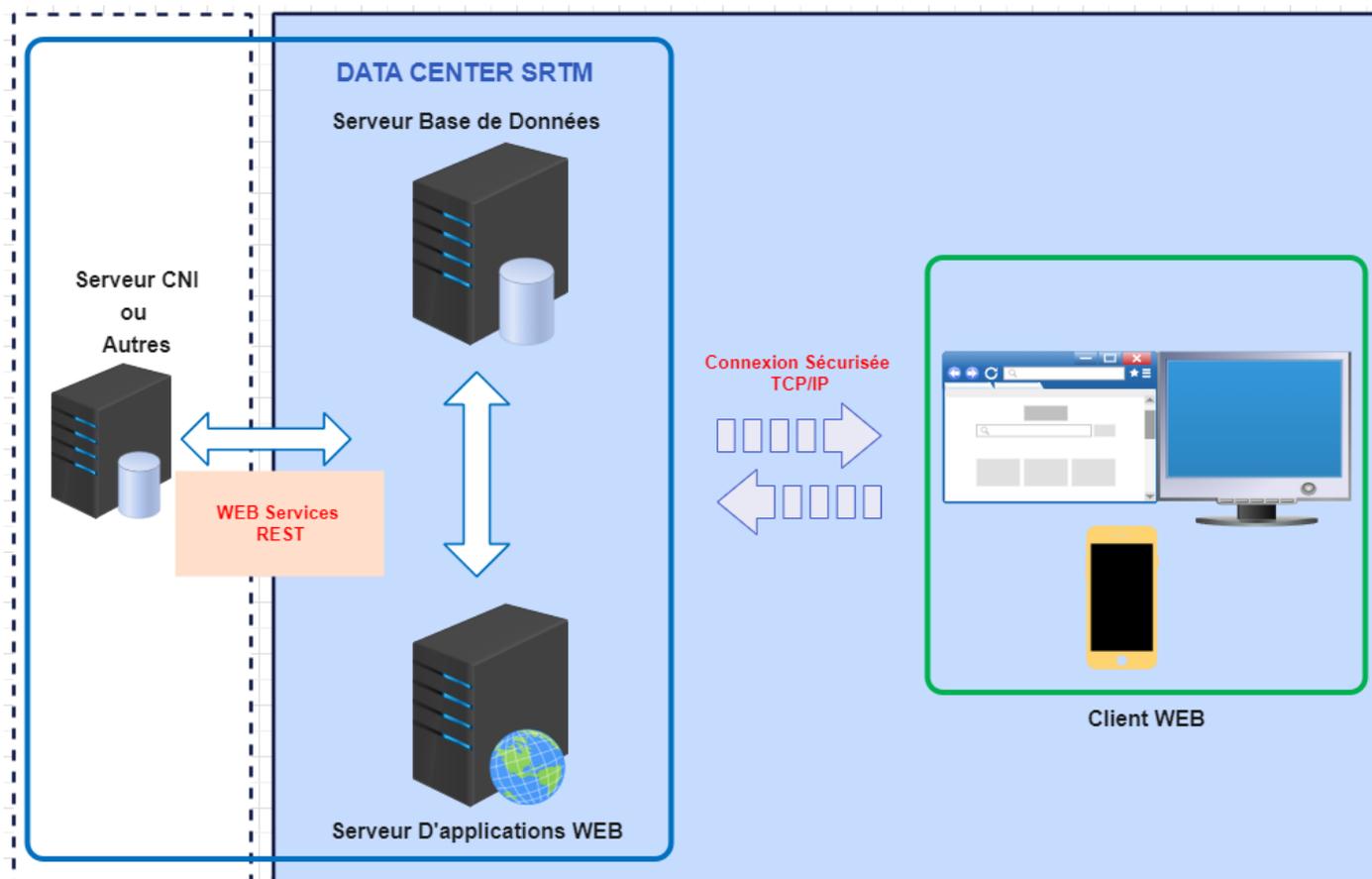
➤ Article 7 : Architecture de la solution

La solution à mettre en place doit être fondée sur une architecture souple et ouverte, capable de s'adapter aux évolutions technologiques et offrant une multitude d'options facilitant sa mise en œuvre ainsi que son exploitation. Cette solution doit respecter les règles de sécurité aux niveaux des applications informatiques.

La solution proposée par le soumissionnaire retenu doit permettre :

- ✓ Administration et exploitation de la solution via interface web

- ✓ Vente en ligne des abonnements via application web responsive (adaptable, fonctionnant correctement sur tous types d'appareils (mobile, desktop, tablette))
- ✓ Interfaçage de la solution avec le CNI et d'autres systèmes d'informations, applications informatiques, sites web... via des API REST



Architecture de la Solution Vente Abonnement en ligne

Outils de développement

- ✓ **Langage de programmation** : langage de programmation open source, et le code source de l'application manipulé sans environnement de programmation (IDE) particulier et bien commenté et structuré.
- ✓ **Base de données** : la base de données utilisée doit être gratuite (MySQL, PostgreSQL, MongoDB...) (Base de données flexible pour la synchronisation avec d'autres bases)
- ✓ **Environnement de travail** : la solution proposée doit être capable de fonctionner sur les plateformes Windows ou Linux.

➤ **Article 8 : Services après-ventes :**

Le soumissionnaire retenu doit assurer les services suivants : **(Annexe n° 04)**

Caractéristiques	Valeurs exigées
1/ Délai de livraison	4 mois (y compris samedi, dimanche et jours fériés)
2/ Garantie	12 mois
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Durée ✓ Prestations couvertes par la garantie 	Software, main d'œuvre et déplacements sur site
3/ Assistance et formation	24 heures
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Délais d'intervention en cas de problème technique. 	

Formation Administrateur <ul style="list-style-type: none"> ✓ Installation, configuration et maintenance de la solution « vente en ligne des abonnements » ✓ Durée de la formation ✓ Lieu de la formation 	Support Obligation à fournir 03 jours À préciser
Formation utilisateur <ul style="list-style-type: none"> ✓ Utilisation de tous les modules de la solution « vente en ligne des abonnements » ✓ Durée de la formation ✓ Lieu de la formation ✓ Nombre d'utilisateurs 	Support Obligation à fournir 03 jours À préciser 03

➤ **Article 9 : Équipe intervenante :**

L'équipe affectée au projet devra contenir au minimum les compétences nécessaires pour le développement et la mise en exploitation des solutions de vente en ligne des abonnements. (**Annexe n°06**)

Cette équipe devra être composée d'au moins :

- ✓ Un chef de projet
- ✓ Un Ingénieur
- ✓ Un technicien supérieur en informatique

N.B : l'équipe intervenante proposée par le soumissionnaire retenu doit être disponible tout au long de la période de réalisation du projet.

✓ **01 Chef de projet**

Caractéristiques : Consultant système	Valeur minimale exigée
Diplôme et niveau	Ingénieur en informatique Diplôme à fournir
Nombre d'années d'expérience générale du consultant	Cinq (05) ans, CV à fournir avec justificatifs.

✓ **01 Ingénieur**

Caractéristiques : Consultant système	Valeur minimale exigée
Diplôme et niveau	Ingénieur en informatique Diplôme à fournir
Nombre d'années d'expérience générale	Trois (03) ans CV à fournir avec justificatifs.

✓ **01 Technicien Supérieur**

Caractéristiques : Consultant système	Valeur minimale exigée
Diplôme et niveau	Technicien en informatique Diplôme à fournir
Nombre d'années d'expérience générale	Deux (02) ans CV à fournir avec justificatifs.

ANNEXES

ANNEXE 01

FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE SOUMISSIONNAIRE

- Nom & Prénom (ou Raison sociale)
- Forme Juridique :
- Adresse :
- Téléphone : Fax : Email.....
- Date de constitution :
- Immatriculation au registre national des entreprises sous le n°
- Matricule Fiscal :
- Personne ayant les pouvoirs pour signer les documents constitutifs de l'offre :
- Nom et Prénom :
- Qualité :

Fait à..... Le.....

LE SOUMISSIONNAIRE (Signature et Cachet)

ANNEXE 02

SOUSSION

Je soussigné (Nom et Prénom) :

Agissant en qualité de :

Au nom et pour le compte de.....

Inscrite au registre national des entreprises sous le n°.....

Affiliée à la caisse Nationale de Sécurité Sociale sous le N°.....

et faisant élection de domicile au

- ✓ Après avoir pris connaissance et examiné toutes les pièces du dossier de la consultation n°21/2024 relatif à l'acquisition et mise en place d'une solution « Vente en ligne des abonnements de transport » pour la société régionale de transport de Médenine
- ✓ Après avoir apprécié sous ma responsabilité la nature et les conditions des prestations à fournir, je me sou mets et m'engage à : exécuter les travaux conformément aux clauses et conditions du dossier de la consultation, moyennant le prix que j'ai établi moi-même et fixé dans les termes de ma proposition.

* Le montant total de mon offre toutes taxes comprises (y compris la TVA) s'élève à :

- ✓ (Montant en toutes lettres)
- ✓ (Montant en toutes chiffres)

Il se décompose comme suit :

- ✓ Montant total Hors TVA (en toutes lettres) : (en chiffres)
- ✓ Montant de la TVA (en toutes lettres) : (en chiffres)

à accepter le caractère fixe et non révisable des prix

1. À exécuter les travaux dans les délais fixés par le cahier des clauses administratives particulières.
2. A appliquer toutes les clauses du cahier des charges qui fait partie intégrante de la consultation.
3. A maintenir valables les conditions de ma soumission pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres.
4. À consentir le règlement des sommes dues au titre de cette consultation aux conditions du cahier des charges et par virement à mon compte ouvert à la..... Sous le n°.....

Fait à..... Le.....

LE SOUMISSIONNAIRE (Signature et Cachet)

Annexe 03

Caractéristiques techniques de la solution

Exigences techniques minimales	Proposition du soumissionnaire
<p>La solution proposée doit être installée dans le datacenter de la Société Régionale de Transport de Médenine sur un environnement virtuel (vmware) ou cloud.</p> <p>N.B: le soumissionnaire doit fournir les caractéristiques techniques requis de la plateforme nécessaire pour le bon fonctionnement de la solution proposée.</p>	

A. Applications :

Exigences techniques minimales	Proposition du soumissionnaire
Module 1 : back-office pour administration de la solution :	
<p>La solution doit permettre au minimum les fonctionnalités suivantes :</p> <p>L'interface d'administration doit permettre la gestion (ajouter, modifier, supprimer, chercher, imprimer) des enregistrements.</p> <p>Paramétrage :</p> <ul style="list-style-type: none">• Gestion des centres et agences.• Gestion des arrêts et type d'arrêt.• Gestion des périodes• Gestion des lignes/centre ou agence et type des lignes• Gestion des itinéraires (affectation des arrêts correspondants en tenant compte des données suivantes : distance entre arrêts). Gestion des délégations Gestion des établissements• Gestion des organismes (ministère femme, ministère affaires sociales,)• Gestion des tarifs• Gestion des types d'abonnements• Gestion des cartes des abonnements (stock, affectation) et des abonnés• Gestion des utilisateurs et des accès• Gestion de correspondance ou un changement est, dans un voyage en transports en commun, une étape nécessitant de changer de ligne.• Etc...	

Suivi des abonnements :

- Un tableau de bord récapitulatif Résumé sur l'activité produite par la solution avec des différents histogrammes (recette, abonnements, par agence, par guichet...)
- Suivi des abonnements et abonnés Interface sous forme d'une liste qui affiche les abonnements vendus à travers l'application avec les informations suivantes (abonnement, abonnés, date, validation, impression, livraison...) avec la possibilité de :

* consulter détails abonnements, abonnés, documents envoyés

* Valider ou annuler les abonnements

* Imprimer les abonnements et livraison et envoi des SMS informatifs.

- Formulaire de vente d'abonnement avec possibilité de paiement en espèces, chèque, bon de commande au guichet de la...
- Un outil de contrôle pour vérifier la validité des abonnements.
- Rapports et statistiques détaillés La solution doit permettre de générer divers rapports et statistiques avec choix de période sous format PDF ou Excel par agence, par opérateur, par établissements tels que :

* liste des abonnements avec détails * liste des abonnements imprimés, annulés, livrés, ...

* Recettes

* liste abonnés

* liste SMS envoyés

* Variations des ventes entre périodes

* Variations des recettes par type, ligne, ...

- Etc...

Exigences techniques minimales	Proposition du soumissionnaire
Module 2 : Application Web : Vente en ligne des abonnements	
<p>Ce module doit assurer les fonctionnalités nécessaires pour la vente en ligne des abonnements scolaires, formations professionnelles, universitaires et civiles avec le paiement électronique "coté client" :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. A la connexion à l'application, le client va créer un compte pour pouvoir terminer les procédures d'achat d'un abonnement en ligne : <ul style="list-style-type: none"> • Le client saisissant son numéro de CIN et sa date de naissance, une vérification se fait à travers Web Service CNI. • Si données valides, en se basant sur la technique OTP, un enregistrement du login utilisateur, numéro portable et mot de passe se fait, mais qu'après vérification du numéro portable par un SMS envoyé. 2. Le client se connecte à son compte et choisit le type d'abonnement : <p><u>Si Abonnement Scolaire :</u></p> <p>Une interface de saisie de l'identifiant unique de l'élève et de sa date de naissance. Une vérification se fait à travers Web Service CNI.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si l'élève n'est pas inscrit dans l'année scolaire en cours ou CIN du parent non correct, un message d'erreur s'affiche. • Si l'élève est inscrit dans l'année scolaire en cours et la CIN du parent est correcte : <p>* Le système va afficher les données personnelles de l'élève (identifiant, prénom, nom, date de naissance, classe, délégation, établissement, adresse...)</p> <p>* il choisit l'itinéraire de son abonnement (agence, station départ, station arrivée, nombre de fois, période...)</p> <p>* Le prix d'abonnement s'affiche automatiquement (à travers la formule de calcul) et, si OK, un passage à l'étape de paiement se fait (paiement à travers carte bancaire, E-dinar, D17, solde téléphone...).</p> <p>* Après paiement, le client charge la photo et peut imprimer un document preuve contenant tous les détails (données personnelles, itinéraire, paiement, photo...) et un SMS informatif envoyé.</p>	

Si Abonnement formation professionnelle :

Le client :

- * va saisir les données personnelles de l'élève (identifiant, date de naissance, classe, délégation, établissement, adresse, numéro de téléphone...)
- * il choisit l'itinéraire de l'abonnement (agence, station départ, station arrivée, nombre de fois, période...)
- * Le prix d'abonnement s'affiche automatiquement (à travers la formule de calcul) et, si OK, un passage à l'étape de paiement se fait (paiement à travers carte bancaire, E-dinar, D17, solde téléphone...).
- * Après paiement, l'élève charge sa photo et l'attestation de présence cachetée par l'établissement concerné. Et peut imprimer un document preuve contenant tous les détails (données personnelles, itinéraire, paiement, photo...) et un SMS informatif envoyé.

Si Abonnement Universitaire :

L'étudiant

- * va saisir ses données personnelles (identifiant, date de naissance, classe, délégation, établissement, adresse, N,).
- * il choisit l'itinéraire de son abonnement (agence, station départ, station arrivée, nombre de fois, période...)
- * Le prix d'abonnement s'affiche automatiquement (à travers la formule de calcul) et, si OK, un passage à l'étape de paiement se fait (paiement à travers carte bancaire, E-dinar, D17, solde téléphone...).
- * Après paiement, l'élève charge sa photo et l'attestation de présence cachetée par l'établissement concerné. Et peut imprimer un document preuve contenant tous les détails (données personnelles, itinéraire, paiement, photo...) et un SMS informatif envoyé.

Si abonnement civil :

Le client :

* il saisit ses données personnelles (identifiant, date de naissance, classe, délégation, adresse, société...) * il choisit l'itinéraire de son abonnement (agence, station départ, station arrivée, nombre de fois, période...)

* Le prix d'abonnement s'affiche automatiquement (à travers la formule de calcul) et, si OK, un passage à l'étape de paiement se fait (paiement à travers carte bancaire, E-dinar, D17, solde téléphonique...).

* Après paiement, le client charge sa photo et son C.I.N., et peut imprimer un document preuve contenant tous les détails (données personnelles, itinéraire, paiement, photo...) et un « SMS » informatif envoyé.

3. Après le chargement des documents, toutes les données seront enregistrées dans la base de données et affichées dans l'espace d'administration de la solution.

- Le commercial de la société régionale de transport de Médenine entame la phase de vérification des documents et d'impression des abonnements, et un « SMS » informatif envoyé au client comporte date et lieu de livraison de l'abonnement.
- L'impression des abonnements se fait à travers l'application qui chargera automatiquement les informations nécessaires (identifiant abonnement, prénom et nom, itinéraire, prix abonnement, photo, QR code, période de validité...).
- La conception de l'impression doit être modifiable suivant le besoin.
- L'application prend en charge la langue arabe et française.

B. Architecture de la solution :

Exigences techniques minimales	Proposition du soumissionnaire
<ul style="list-style-type: none">• La solution à mettre en place doit être fondée sur une architecture conformément à l'article 07 de la C.C.T.P.• Elle doit être souple et ouverte, capable de s'adapter aux évolutions technologiques et offrant une multitude	

d'options facilitant sa mise en œuvre ainsi que son exploitation

- Cette solution doit respecter les règles de sécurité aux niveaux des applications informatiques.
- La solution proposée par le soumissionnaire retenu doit permettre :

* Administration et exploitation de la solution via interface web

* Vente en ligne des abonnements via application web responsive (adaptable, fonctionnant correctement sur tous types d'appareils (mobile, desktop, tablette)

* Interfaçage de la solution avec le CNI et d'autres systèmes d'informations, applications informatiques, sites web... via des API REST * Elle doit permettre l'intégration de plusieurs solutions de paiement en ligne (carte bancaire, e-dinar, D17, ...).

* Elle doit permettre l'intégration et l'exploitation des données provenant des web-services et d'autres applications (web service Ministère de l'éducation à travers CNI...).

* Elle doit permettre l'envoi automatique des SMS informatifs aux clients

Outils de développements

- Langage de programmation : langage de programmation open source, et le code source de l'application manipulé sans environnement de programmation (IDE) particulier et bien commenté et structuré.
- Base de données : la base de données utilisée doit être gratuite (MySQL, PostgreSQL, MongoDB...)
- Environnement de travail La solution proposée doit être capable de fonctionner sur les plateformes Windows ou Linux.

Fait à.....Le.....

Cachet et signature du soumissionnaire

Annexe 04

Engagement des services après-vente.

Caractéristiques	Valeurs exigées	Valeurs proposées
1. Délai de livraison	04 mois (y compris samedi, dimanche et jours fériés)	
2. Garantie <ul style="list-style-type: none"> • Durée • Prestation couverte par la garantie 	12 mois Software, main d'œuvre et déplacements sur site	
3. Assistance et formation <ul style="list-style-type: none"> • Délais d'intervention en cas de problème technique. Formation Administrateur <ul style="list-style-type: none"> • Installation, Configuration et Maintenance de la solution « vente en ligne des abonnements » • Durée de la formation • Lieu de la formation Formation utilisateur <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de tous les modules de la solution « vente en ligne des abonnements » • Durée de la formation • Lieu de la formation • Nombre d'utilisateurs 	24 heures Support Obligation à fournir 03 jours Médenine Support Obligation à fournir 03 jours Médenine 03	

Fait à.....Le.....

Cachet et signature du soumissionnaire

Annexe 05

Projet de Maintenance

Le soumissionnaire s'engage à signer un contrat de maintenance qui s'étale sur une période de 4 ans. Le contrat de maintenance prendra effet à compter du jour suivant la fin de la période de garantie. Le montant de la maintenance sera payé sur quatre tranches égales avant la fin du mois de décembre de chaque année.

Le prestataire aura pour mission :

Caractéristiques	Valeurs exigées	Valeurs proposées
1. Maintenance Préventive	<p>Le prestataire assurera :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un contrôle semestriel (2 fois par an) afin de vérifier la bonne marche des applications et des logiciels de la solution et effectuera à cette occasion les opérations d'entretien courant éventuellement nécessaires.• Les actes de maintenance porteront sur : la vérification, la modification et les mises à jour nécessaires des applications et des logiciels.	
2. Maintenance Curative	<p>En cas de panne survenue et réclamée par la société régionale de transport de Médenine, le prestataire interviendra dans un délai ne dépassant pas les 24 Heures à compter de la date de notification de la société régionale de transport de Médenine pour faire :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Le diagnostic nécessaire pour déterminer les pannes et leurs natures	

	<p>✓ Élaborer un rapport de diagnostic ainsi que les solutions à entreprendre.</p> <p>Suite à un accord entre la société régionale de transport de Médenine et le Prestataire, la société régionale de transport de Médenine établit un bon de commande adressé au prestataire pour résoudre le problème</p>	
<p>3. Maintenance évolutive</p>	<p>En cas d'un nouveau besoin de développement (amélioration des fonctionnalités existantes ou de nouvelles fonctionnalités afin de faire face à des nouvelles exigences), le prestataire s'engage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De faire une étude détaillée du besoin. • D'offrir un devis à la société régionale de transport de Médenine pour le travail demandé Suite à un accord entre la société régionale de transport de Médenine et le prestataire, la société régionale de transport de Médenine établit un bon de commande adressé au prestataire pour réaliser le travail demandé. 	

Fait à.....Le.....

Cachet et signature du soumissionnaire

Annexe 06

Équipe intervenante

✓ **01 Chef de projet**

Caractéristiques : Consultant système	Valeur minimale exigée	Valeurs proposées
Diplôme et niveau	Ingénieur en informatique Diplôme à fournir	
Nombre d'années d'expérience générale du consultant.	Cinq (05) ans CV à fournir avec justificatifs.	

✓ **01 Ingénieur**

Caractéristiques : Consultant système	Valeur minimale exigée	Valeurs proposées
Diplôme et niveau	Ingénieur en informatique Diplôme à fournir	
Nombre d'années d'expérience générale.	Trois (03) ans CV à fournir avec justificatifs.	

✓ **01 Technicien Supérieur**

Niveau de compétence	Valeurs minimum exigées	Valeurs proposées
Diplôme et niveau	Technicien supérieur Diplôme à fournir	
Nombre d'années d'expérience générale.	Deux (03) ans CV à fournir avec justificatifs.	

Fait à..... Le.....

Cachet et signature Du soumissionnaire

ANNEXE 07

PLANNING PREVISIONNEL DE REALISATION

	MOIS 1				MOIS 2				MOIS 3				MOIS 4			
Désignation Phase	S1 (*)	S...	S...	S...	S...	S...	S...	S...	S...	S...	S...	S...	S...	S...	S...	S...
• Description détaillée du besoin																
• Développement et réalisation du besoin																
• Installation et configuration des serveurs Base de données et d'applications du système et déploiement d'une version de test de la solution.																
• Mise en exploitation de la version finale de la solution et test du bon fonctionnement.																
• Transfert des compétences et formation.																

(*) : S=semaine

Fait à..... Le.....

Cachet et signature Du soumissionnaire

Annexe 08

Bordereau des prix

I. Solution de vente en ligne des abonnements de transport :

N° d'ordre	Désignation	Nombre	PU. HTVA	PT. HTVA	TVA	PT.TTC
01	Description détaillée du besoin	01				
02	Développement et réalisation du besoin	01				
03	Installation et configuration des serveurs Base de données et d'applications et déploiement d'une version de test de la solution.	01				
04	Mise en exploitation de la version finale de la solution et Test du bon fonctionnement	01				
MONTANT TOTAL (*)						

- Le montant total HTVA (*) s'élève à : (en chiffres et en toutes lettres) :
- Montant de la TVA (*) :
- Le montant total TTC (*) s'élève à : (en chiffres et en toutes lettres) :

N.B. : le soumissionnaire est engagé à remplir sa soumission (annexe 2) conformément à ce montant total (*).

II. Maintenance de la solution :

N° ordre	Désignation	Nombre	PU. HTVA	PT. HTVA	TVA	PT.TTC
01	Cout du contrat de maintenance	01				
MONTANT TOTAL						

Fait à..... Le.....

Cachet et signature Du soumissionnaire